

Communiqué de Presse du CNAL

Budget 2011 : le Service Public asphyxié, les écoles privées épargnées !

Alors que la politique gouvernementale pèse lourdement sur l'emploi public, le Comité National d'Action Laïque dénonce la façon dont l'enseignement privé est une fois de plus épargné dans le projet de budget de l'Education pour 2011

Pendant de trop nombreuses années, 20% des créations de postes lui étaient systématiquement réservées : ainsi lorsque 5 postes d'enseignants étaient créés, 4 concernaient le service public et 1 le privé. Depuis 2007, alors que la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux tourne à plein régime, il ne supporte que 10 % des suppressions d'emplois. Le projet de budget 2011 ne déroge pas à cette répartition injuste.

Si la « règle » des 1 pour 5 avait été appliquée en cette période de restrictions budgétaires, le privé aurait dû perdre, pour 2011, plus de 3200 postes au lieu des 1600 prévus. Au total, sur 5 ans, c'est 8000 suppressions qui lui auront été épargnées. Une telle « largesse » est financée par le budget de l'État au détriment du seul service public et laïque d'éducation. C'est pourtant sur lui seul que repose la scolarisation de toutes et tous quels que soient les territoires. Il assume cette responsabilité gratuitement et sans sélectionner ses élèves.

Le Comité National d'Action Laïque demande aux parlementaires de rectifier le projet de loi de finances en mettant fin à cette injustice qui fragilise l'École de la République.

Paris le 4 novembre 2010

Christiane Allain (FCPE)- Présidente du CNAL pour 2010-2011 Laurent Escure- Secrétaire général du CNAL

Contact presse : 06 82 84 91 18